

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION, DE LA RÉGULATION ET DE LA MÉTIÉRIE  
EN CHARGE DES RÉGIONS PÉNINSULAIRE ET Océanique, ATER, DES LACS ET DES RIVIÈRES

CONSEIL GÉNÉRAL  
TARN ET GARONNE  
BUREAU DU COURRIER

Le ministre d'État

23 FEV. 2010

Paris, le

22 FEV. 2010

Référence : CP/A09040619-D10002881  
Vos réf : v/lettre du 22/102009

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention ainsi que celle de M. Dominique BUSSEREAU, secrétaire d'Etat chargé des Transports, sur la branche Bordeaux-Toulouse de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud-Europe-Atlantique, et plus particulièrement sur la concertation mise en œuvre dans le cadre de la définition du tracé de la nouvelle infrastructure dans le département de Tarn-et-Garonne.

A l'issue du débat public qui s'est tenu en 2005 sur le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, le conseil d'administration de Réseau ferré de France (RFF) a décidé de poursuivre les études du projet en recherchant la meilleure intégration de l'ouvrage dans les territoires qu'il doit traverser, avec le souci du respect, d'une part, de l'environnement et d'autre part, des activités économiques, notamment agricoles, viticoles et sylvicoles.

Les études relatives à la définition de la nouvelle infrastructure sont conduites par RFF selon un processus de concertation continue. En particulier, l'organisation régulière de commissions consultatives et de comités territoriaux permet d'associer l'ensemble des collectivités territoriales concernées préalablement à toute décision.

Le comité de pilotage du projet du 11 janvier 2010, associant l'Etat, RFF et les conseils régionaux d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, a décidé de proposer à ma validation, ainsi qu'à celle de M. Dominique BUSSEREAU, un fuseau d'environ 1 000 m sur la plus grande partie du projet, à l'exception du passage en limite du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne.

Sur cette partie du projet, plusieurs hypothèses de fuseaux vont encore faire l'objet d'études comparatives et de concertation dans les semaines à venir, afin de tenir compte notamment des conclusions des comités territoriaux du lot n°2, « ouest d'Agen - Saint-Jory » qui se sont réunis en décembre 2009 et janvier 2010. Un prochain comité de pilotage examinera, au mois de mai 2010, les résultats de ces études.

Monsieur Jean-Michel BAYLET  
Ancien Ministre  
Sénateur de Tarn-et-Garonne  
Président du Conseil général de Tarn-et-Garonne  
Président de la Communauté de communes des Deux-Rives  
Hôtel du Département  
Boulevard Hubert Gouze  
BP 783  
82013 MONTAUBAN CEDEX

Ces propositions de fuseaux de passage seront également soumises à notre validation. Je tiens à vous confirmer que je serai particulièrement attentif aux différents impacts du projet sur les territoires concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Louis BORLOO